

## **Si vous avez vécu au Centre régional du Sud Ouest ou si vous êtes un membre de famille d'une personne qui avait vécu là**

### **Une poursuite judiciaire peut affecter vos droits. Veuillez lire cet avis attentivement.**

Vous pouvez être affecté par un recours collectif relatif au Centre régional du Sud Ouest ("Centre régional"). Le Centre régional était un établissement d'accueil, à Blenheim en Ontario, qui fournissait des soins et traitements aux personnes ayant une déficience sur le plan de développement entre 1961 et 2008. La province de l'Ontario opérait le Centre régional.

La Cour supérieure de justice de l'Ontario a approuvé cette poursuite judiciaire comme recours collectif au nom du « Groupe », un groupe de personnes qui pourrait vous inclure. Cet avis résumera vos droits et vos options. Vous avez le choix de vous inclure ou non dans le Groupe, mais vous devez choisir maintenant. Il n'y a pas d'argent disponible actuellement et aucune garantie qu'il y en aura.

#### **En quoi consiste cette poursuite?**

Ce procès indique que la province de l'Ontario a négligé de s'occuper et de protéger les personnes qui vivaient au Centre régional du Sud Ouest. Le procès suggère que les résidents du Centre régional ont été sujets à des traumatismes émotionnels, psychologiques, et physiques résultant de leurs expériences au Centre régional. La province de l'Ontario nie ces allégations. Le tribunal n'a pas décidé lequel des demandeurs ou la province de l'Ontario ont raison. Les avocats des demandeurs devront prouver leur réclamation en cour.

Si vous éprouvez des difficultés en vue de ce sujet, veuillez contacter 1-877-797-6678 (ATS: 1-877-627-7027).

#### **Qui est membre du Groupe?**

Vous êtes inclus dans ce procès si:

- vous avez vécu au Centre régional entre le 1<sup>er</sup> septembre 1963 et le 31 octobre 2008, **ou**
- vous êtes parents, conjoints, enfants ou frères et sœurs d'une personne ayant vécu au Centre régional entre le 31 mars 1978 et le 31 octobre 2008, **ou**
- vous êtes un exécuteur testamentaire d'une personne ayant vécu au Centre régional entre le 1<sup>er</sup> septembre 1963 et le 31 octobre 2008 et qui est décédée après le 29 décembre 2008.

Le Centre Régional Sud Ouest a aussi été connu sous le nom « Ontario Hospital School for Retarded Children at Cedar Springs ».

#### **Qui représente le Groupe?**

La Cour a désigné Koskie Minsky, LLP, de Toronto en Ontario comme avocat du Groupe.

Vous n'aurez pas à payer les honoraires et frais d'avocat du Groupe. Si la Cour accorde leur demande, les honoraires et frais pourraient être déduits du montant

obtenu pour le Groupe, ou payés séparément par la province de l'Ontario. Si vous faites appel à votre propre avocat, vous serez responsable des frais encourus.

### **Quelles sont vos options?**

**Rester dans le Groupe:** Si vous ne faites rien, vous resterez automatiquement membre du Groupe. S'il y a de l'argent ou autres prestations obtenues, vous serez avisé des mesures à prendre pour en recevoir. Vous serez liés par toutes ordonnances de la Cour et vous ne pourrez pas poursuivre la province de l'Ontario à l'égard des sujets abordés dans ce procès.

**La résidence et les services d'agences communautaires subventionnés par la province de l'Ontario utilisés par les membres de Groupe ne seront pas affectés.**

**S'exclure du Groupe:** Si vous voulez garder votre droit de poursuivre la province de l'Ontario à l'égard des sujets abordés dans ce procès, vous devez vous exclure du Groupe. En vous retirant, vous n'aurez pas droit aux prestations qui pourront être obtenues par ce procès. Pour vous exclure, veuillez envoyer une lettre à l'Administrateur à l'adresse ci-

dessous, portant le cachet de la poste au plus tard le **19 juin 2012**, indiquant que vous voulez vous retirez de *Bechard c. province de l'Ontario*. Veuillez inclure votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, et votre signature.

### **Où puis-je obtenir plus de renseignements?**

Veuillez consulter [www.southwesternclassaction.ca](http://www.southwesternclassaction.ca), composer sans frais 1-877-797-6678 (ATS: 1-877-627-7027), ou écrire à l'Administrateur du recours collectif du Centre régional du Sud Ouest, 3-505, 133, rue Weber Nord, Waterloo (Ontario) N2J 3G9, ou envoyer un courriel à [southwestern@crawco.ca](mailto:southwestern@crawco.ca).

### **Communiquer l'information aux personnes qui ne savent pas lire.**

Pour les personnes qui éprouvent de la difficulté en lecture, nous demandons l'aide aux membres de famille, aux fournisseurs de soins et aux amis des anciens résidents afin de partager ces informations avec eux. Plus amples renseignements sont disponible sur le site Web ou en contactant le numéro sans frais. Veuillez partager cet avis avec les personnes et les fournisseurs de soins qui sont touchés par ce procès.

**Pour plus amples renseignements : [www.southwesternclassaction.ca](http://www.southwesternclassaction.ca)  
1-877-797-6678 (ATS : 1-877-627-7027)**